

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 22,
Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
EDOUARD ROUVEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 Id.
Trois Mois 3 Id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 15 Novembre 1887

ACTES OFFICIELS

Le Prince, par Ordonnance du 6 de ce mois, a nommé M. Napoléon-Louis-Alexandre Delalonde, Directeur de la Police, en remplacement de M. Nicolas Mory, démissionnaire.

Le Prince, par une autre Ordonnance de la même date, a nommé M. Louis-Antoine-Ernest de la Tour Saint-Igest, Commissaire de Police adjoint.

Son Altesse Sérénissime a accordé son agrément à la nomination que l'assemblée générale des actionnaires de la Société des Bains de Mer de Monaco a faite, dans sa séance du 28 octobre dernier, de M. Charles de Thezillat, en qualité de Directeur Général de ladite Société.

NOUVELLES LOCALES

S. Exc. le Gouverneur Général s'est rendu à Cannes avant-hier 13 novembre et a eu l'honneur d'être reçu par LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice du Brésil auxquelles il a présenté les hommages du Prince. Leurs Majestés ont accueilli M. le Baron de Farincourt avec la plus grande bienveillance et se sont informées avec intérêt de la santé de Son Altesse Sérénissime. Elles ont promis de venir prochainement visiter le Palais de Monaco.

L'Empereur et l'Impératrice du Brésil ont fait le 9 de ce mois une nouvelle visite à Monte Carlo. Parties de Nice en voiture à 10 heures et 1/2 du matin, Leurs Majestés ont suivi la route du littoral par Villefranche et sont arrivées vers midi à l'hôtel de Paris où un déjeuner leur avait été préparé; puis l'Empereur et l'Impératrice se sont rendus au Casino où elles ont assisté à la seconde partie du concert.

Leurs Majestés et les personnes de leur suite sont reparties pour Cannes par le train de 4 heures 34.

L'Empereur est revenu seul, avec deux personnes de sa suite, au concert du 11, et a paru prendre plaisir à l'audition du ballet de *Sylvia* de L. Delibes.

On écrit de Monte Carlo à la *Vie Mondaine* de Nice, le 4 novembre :

Dans l'après-midi d'aujourd'hui, l'empereur du Brésil est arrivé de Cannes, à deux heures, accom-

pagné par son chambellan et son médecin, les vicomtes de Nioc et Motta-Maia, et par M. Roissard de Bellet, consul du Brésil à Nice.

L'empereur paraissait prendre grand intérêt à toutes les explications qui lui étaient données par son consul à Nice. Il a surtout vivement admiré la vue incomparable que l'on découvre du haut des terrasses des jardins de Monte Carlo. Il a visité en détail le Casino, et s'est assis au milieu des lecteurs qui ne se doutaient pas de sa présence. Il a semblé prendre grand plaisir à la lecture des détails publiés dans des journaux de Paris sur le congrès géodésique de Nice et les fêtes organisées par M. Raphaël Bischoffsheim. Il a examiné avec non moins de satisfaction, dans les journaux illustrés de la semaine, les portraits de Cuvillier-Fleury et de Ludovic Halévy, a exprimé à plusieurs reprises son admiration pour le grand talent de l'architecte Garnier, en visitant la splendide salle de théâtre et des concerts, puis a parcouru rapidement les salons des jeux en ne s'arrêtant que devant les peintures murales qui ont frappé son attention, surtout celles de Jundt, qui sont situées au-dessus de l'atrium et qui représentent des paysages des environs de Monaco.

L'empereur du Brésil avait tenu à conserver l'incognito dans l'excursion de ce jour, mais la nouvelle de sa présence ayant été rapidement propagée, un grand nombre de personnages ont suivi avec curiosité et salué avec le plus profond respect ce souverain si sympathique à tous et aussi aimé en Europe qu'au Brésil et dont le nom, illustre sous tous les rapports, est inscrit le premier dans l'*Annuaire de Monaco*, sur la liste des souverains actuellement régnants, rangés d'après la date de leur avènement au trône. Avant de sortir du Casino, pour se diriger à pied avec les trois personnes dont les noms sont cités plus haut, vers la gare de Monte Carlo où il a pris le train de trois heures et demie pour retourner à Cannes, l'empereur a salué d'une façon tout aimable les personnes qui l'entouraient et a tendu la main très gracieusement au commissaire spécial, M. Delalonde, qui l'avait guidé dans sa visite au Casino.

GEORGES D'ORGEVAL.

M^{gr} l'Evêque a nommé *Chanoines d'honneur* de la Cathédrale de Monaco :

- S. G. M^{gr} Ducellier, archevêque de Besançon.
- S. G. M^{gr} Thibaudier, évêque de Soissons et Laon.
- S. G. M^{gr} di Reggio, évêque de Ventimiglia.
- S. G. M^{gr} Balain, évêque de Nice.
- S. G. M^{gr} Oury, évêque de Fréjus et Toulon.

Le dimanche 30 octobre dernier, à 10 heures du matin, a eu lieu l'installation canonique de M. l'abbé Fernand de Pierrefeu en qualité de curé de la nouvelle paroisse de Sainte-Dévote. M^{gr} l'Evêque de Monaco avait délégué, à cet effet, M. l'archidiacre Guyotte, son vicaire général, qui, dans une allocution très touchante, a présenté aux fidèles le nouveau Pasteur; après la profession de foi et l'accomplissement des autres cérémonies liturgiques, M. le curé de Pierrefeu a célébré solennellement la messe paroissiale, et après l'Evangile il est monté en chaire à son tour; dans un discours plein de cœur et de tact il a exprimé sa reconnaissance à l'autorité diocésaine qui l'avait désigné, à Son Altesse Sérénissime qui

avait daigné le nommer; il a remercié M. le Vicaire Général des paroles de bienvenue qu'il lui avait apportées au nom de Sa Grandeur, et il a protesté de son dévouement et de son zèle pour le ministère qui lui était confié.

Après la messe, pendant laquelle plusieurs personnes de la société monégasque ont exécuté brillamment divers morceaux religieux, l'assistance s'est retirée en emportant la meilleure impression de cette belle et pieuse cérémonie.

Nous avons dit mardi dernier que M^{gr} l'Evêque avait installé, le dimanche 6 de ce mois, M. l'abbé Sorini, en qualité de curé de la paroisse Saint-Charles. Cette cérémonie, qui a eu lieu avant la grand-messe célébrée par Sa Grandeur à l'occasion de la Saint-Charles, fête patronale de l'église des Moulins, a été le prétexte de deux remarquables allocutions de M^{gr} l'Evêque et de M. l'abbé Sorini.

Après les profession de foi et serment du nouveau curé, Monseigneur, s'adressant aux fidèles, a expliqué les bienfaits résultant pour eux de la constitution d'une paroisse distincte. L'église devient le centre de la vie religieuse du quartier, son autonomie a des avantages dont tous profitent, et c'est avec une reconnaissance respectueuse envers le Saint-Père que les habitants de Monte Carlo et des Moulins ont accueilli la nouvelle de cette érection paroissiale depuis longtemps désirée. Sa Grandeur a fait l'éloge des vertus et du zèle de M. l'abbé Sorini et de la Congrégation de la Mère de Dieu dont il fait partie. Il sera, comme il l'était avant en qualité de Chapelain, mais avec plus d'autorité, un véritable pasteur pour ceux qui sont confiés à ses soins spirituels. Monseigneur ne doute pas que la pieuse population de Monte Carlo et des Moulins lui rende facile sa tâche délicate.

Le nouveau curé, conduit par M. l'Archidiacre, a été successivement mis en possession, selon les prescriptions liturgiques, de l'autel, des fonts baptismaux, du confessionnal et de la chaire.

Alors, prenant pour texte de son discours le passage de l'Écriture, où Dieu envoie son prophète Jérémie porter au peuple la divine parole, il dit que de même le Très Haut a choisi M^{gr} l'Evêque pour porter au peuple monégasque, avec l'exemple de ses vertus, de ses mérites, de son zèle pour la gloire de Dieu, les avantages précieux attachés à l'établissement d'une vraie paroisse. M. l'abbé Sorini fait ensuite le tableau de ses nouveaux devoirs dont il ne se dissimule pas la gravité. Il espère que, s'inspirant des sages conseils et confiant dans la

bonté paternelle et la direction éclairée de Celui que Léon XIII a préposé à la garde de la nouvelle église de Monaco, il les accomplira à la satisfaction des intérêts religieux des fidèles qui lui sont confiés. Ainsi que Sa Grandeur, il compte sur le généreux concours de ceux-ci, dont il connaît les sentiments profondément chrétiens, pour l'aider à mener à bien cette mission à laquelle il consacrera toutes les forces de sa vie.

Ces deux discours ont fait sur les assistants la plus salutaire impression.

Mercredi dernier, à l'occasion de son intronisation, M^r l'Evêque de Monaco a donné un grand dîner officiel dans la grande salle à manger du Palais que S. A. S. le Prince avait daigné mettre à la disposition de Sa Grandeur pour cette circonstance. Parmi les convives figuraient S. Exc. le Gouverneur Général, M. le Président du Tribunal Supérieur, M. le Colonel Commandant Supérieur des Gardes et des Carabiniers, M. le L^t-Colonel de Castro, Aide de Camp de Son Altesse Sérénissime, M. le Maire, M. l'Avocat Général, MM. les membres du Corps Consulaire résidant à Monaco et les divers fonctionnaires de la Principauté.

Au dessert, Monseigneur a, dans un toast chaleureux, porté la santé du Pape Léon XII et du Prince Charles III, les deux fondateurs du diocèse de Monaco, complément de son autonomie religieuse.

Sa Grandeur a dit qu'au moment où le monde entier a les regards fixés sur Rome, où de toutes les nations accourent, avec des dons royaux, d'innombrables pèlerins portant au Pontife du Vatican le tribut de leur soumission, de leur reconnaissance et de leur admiration, Elle était fière de voir à ses côtés les dignes représentants de ces nations et de saluer avec eux le grand Pape Léon XIII, l'honneur de l'Eglise, le docteur des nations et l'arbitre de la paix sociale.

Puis, s'adressant au représentant du Prince et à tous ceux qui, à divers titres, exercent une part de l'autorité souveraine, Monseigneur a rappelé en quelques paroles émues les grands actes accomplis sous le glorieux règne de l'auguste Prince à qui Monaco doit sa splendeur, sa prospérité et son bonheur, et a demandé à tous ses convives de souhaiter longue vie, long règne à Charles III et à Léon XIII.

Le *Journal de l'Aisne* publie la correspondance suivante :

On nous écrit de Sissonne, le 7 novembre :

« La Saint-Charles a été célébrée à Marchais à peu près comme les années précédentes. Le 3 novembre, veille de cette solennité, le prince Charles III présida lui-même à une distribution de vêtements faite à 120 indigents.

« Le 4, il y eut à la paroisse grand'messe suivie du *Te Deum* à laquelle assistèrent toutes les autorités, la Société philharmonique et la population presque entière. L'éclat de cette cérémonie fut rehaussé par la présence de S. G. M^r l'Evêque de Paneas (Syrie) en visite dans le diocèse de Soissons et venu exprès pour présenter ses hommages au Prince à l'occasion de sa fête.

« Après le *Te Deum*, la musique ayant à sa tête le maire entouré de tous les membres du conseil municipal et accompagnée par les sapeurs-pompiers, se rendit dans la cour d'honneur du château et donna au Prince une sérénade composée de morceaux choisis, exécutés avec l'ensemble et le goût qui lui ont valu une juste réputation.

« Hier dimanche, un banquet de 90 couverts réunissait les autorités et les notables, la Société philharmonique, les sapeurs-pompiers et les employés du domaine.

« La cordialité la plus sincère et la plus franche gaieté ne cessèrent de régner pendant ce repas qui se termina par un chaleureux toast que M. le maire porta au Prince.

« Cette manifestation vraiment touchante témoigne à la fois du bon esprit et de l'harmonie qui existent parmi les habitants de Marchais, et de la vénération dont ils entourent le Prince Charles III. »

On annonce pour jeudi prochain 24 novembre, à 2 heures et demie de l'après-midi, le premier concert de musique classique ancienne et moderne, sous la direction de M. Arthur Steck.

VICE-CONSULAT DE FRANCE A MONACO

AVIS

Le Consul, chargé du Vice-Consulat de France dans la Principauté, invite, pour la deuxième fois, les jeunes gens qui doivent concourir à la formation de la classe de 1887 à se présenter, dans le plus bref délai, à la Chancellerie, villa Mimosa, boulevard des Moulins, pour se faire inscrire.

Le *Siècle*, de Paris, dans sa revue scientifique du 6 novembre publie, sous la signature du professeur George Pouchet, l'article suivant :

Le Prince Albert de Monaco et la troisième campagne de l'*Hirondelle*.

Le Prince héréditaire de Monaco a lu devant l'Académie des sciences une courte note rendant compte des travaux accomplis pendant le troisième voyage scientifique de son yacht *Hirondelle*. Nous avons eu le très grand plaisir d'être, au cours de ce voyage, l'hôte du Prince Albert, comme le savent déjà les lecteurs du *Siècle*. Nous aimons assez peu à les entretenir de notre personne; nous ne saurions cependant, puisque nous avons suivi journellement des yeux les travaux de cette campagne scientifique, laisser échapper l'occasion de remercier publiquement celui qui nous a donné si bonne occasion de voir et d'observer, de continuer même quelques recherches qui nous intéressaient plus particulièrement, dans une sorte de laboratoire ambulante, où, après la journée de travail, on avait bon souper, bon gîte et sinon le reste, tout au moins la conversation aimable de compagnons zélés pour les sciences, pour la recherche, pour tous les problèmes naturels devant lesquels nous mettais chaque heure écoulée, chaque mille parcouru. Et qu'on était loin du monde! et quels contrastes! Un jour dans les parages de Terre-Neuve, sur une mer froide et par un temps glacial, nous étions là, bien enveloppés, bien couverts, qui en sabots, qui dans ses grosses bottes : on devisait des choses vues pendant la journée, de la basse température de la mer, de ces eaux mornes et sans vie apparente où nous redoutions les brumes, quand un de nous : « Et dire que la saison des bains de mer bat son plein!... » Non certes, pas un des trois n'eût donné sa place pour une bonne chaise sur la plage de Trouville ou au casino de Dieppe.

Et à ce propos il paraît que dans une correspondance adressée au *Siècle* j'ai calomnié l'*Hirondelle*.

J'ai dit qu'on avait autrefois joué la comédie à son bord, avant qu'elle fût devenue personne tout à fait sérieuse. Je me trompais, paraît-il. Si l'*Hirondelle* n'avait jamais été aussi savante qu'aujourd'hui, elle n'a jamais, non plus, été folâtre, comme me l'avaient dit de mauvaises langues, et je lui dois cette réparation publique.

J'avais laissé le brave petit navire à Terre-Neuve, je l'ai revu à Lorient, portant encore la trace des horions fort sérieux d'une tempête essuyée au retour. L'affaire, certes, a été grave et les bordages enlevés, remplacés par des installations de fortune, attestaient la violence des vagues. A tout événement le Prince Albert avait emporté une provision d'huile, et même en quittant les Açores il avait cru prudent de la doubler. C'est qu'il s'agissait de traverser une région assez peu hospitalière de l'Océan, que les marins ont baptisée du nom pittoresque de Pot-au-Noir. On s'en est assez bien tiré; mais c'est au retour et plus au Nord qu'un ouragan est survenu et que l'huile a été vraiment de bon secours. C'est du moins ce qu'a dit le Prince Albert devant l'Académie des sciences, en apportant ainsi un exemple nouveau à l'appui de la thèse soutenue par le savant amiral Cloué, à savoir que l'huile répandue en quantité suffisante autour d'un navire peut diminuer dans une notable mesure et pendant un certain temps les dangers d'une mer démontée.

Le but de la campagne entreprise cette année par le Prince Albert sur son yacht était double. Nous devions terminer ensemble une expérience d'hydrographie, de laquelle nous ne dirons rien. Le Prince Albert se proposait en outre de recueillir le plus de matériaux possible dont puissent profiter les zoologistes. Il avait pris pour le seconder en cela M. de Guerne, qui a déjà commencé d'utiliser les collections rapportées, en faisant connaître à l'Académie des sciences les résultats d'une étude malheureusement trop hâtive des lacs des cratères des Açores.

L'*Hirondelle* emportait tout un matériel, en partie original, en partie copié sur celui dont s'étaient déjà servi le *Talisman* et le *Travailleur* : entre autres un appareil de sondage au moyen du fil d'acier, et le dispositif général de la drague. Celle-ci était guidée

par un câble d'acier de 3,000 mètres, enroulé à une bobine placée sur le pont du yacht entre les deux mâts. L'*Hirondelle* est un joli navire à voiles, il n'a point de machine à vapeur, et quand deux mille mètres de câble étaient à l'eau, c'était uniquement sur la force des bras de l'équipage qu'il fallait compter pour remonter l'engin. Le Prince Albert se flatte — et avec raison — d'avoir atteint la limite extrême de ce qu'il était possible de réaliser sur un navire aussi petit que le sien. Des treuils fort bien disposés avaient été établis par les ingénieurs du port de Lorient et tout fonctionna à souhait. La drague, descendue à plusieurs reprises jusqu'à 1,300 mètres, revint chaque fois chargée d'abondantes récoltes; à certains jours, c'étaient des *gorgones*, d'autres fois des éponges et tous les animaux qui vivent dans la vase, ou encore de grandes coquilles brisées, des oursins, des poissons en abondance.

Les poissons de ces profondeurs, quand la drague les ramène, sont généralement en assez piteux état. Ils ont été traînés, se sont débattus au milieu des madrépores et des pierres ramassées avec eux; ils ont été limés en quelque sorte par le sable, les graviers entrés par l'ouverture du filet et sortis par les mailles. Dans l'espérance d'obvier à cet inconvénient et de prendre peut-être des espèces agiles qui fuient devant la drague, le prince Albert avait fait construire des nasses, une énorme entre autres, qu'il se proposait de descendre dans des profondeurs où jamais ne sont allées des nasses. Cependant le résultat ne fut qu'à demi satisfaisant. Parmi les gros poissons qui ont été pris, il s'en est encore trouvé qui sont arrivés à la surface aussi complètement écaillés que ceux des dragues, sans doute pour s'être débattus comme de beaux diables contre la nasse quand ils se sont sentis monter. C'est là pour eux la mort, et diverses expériences ont montré qu'en ce cas le poisson fait des efforts désespérés. Comme fiche de consolation, les casiers ont rapporté de grands crabes du plateau des Açores qui sont peut-être des bêtes inconnues jusqu'ici.

D'autres pêches importantes sont celles que le prince Albert a faites avec un engin de son invention, qu'il appelle chalu de surface; c'est tout simplement un filet flottant, une *seine* largement ouverte, terminée par un entonnoir ou sac d'étoffe très fine. Cet engin, traîné à la surface de la mer dans le jour, ne rapporterait le plus souvent qu'une pêche assez insignifiante, sauf quand on traverse quelque banc de méduses. Mais la nuit, il n'en est plus de même. Une foule de bêtes répandues à différentes profondeurs pendant que le soleil est sur l'horizon, montent la nuit et viennent se condenser en quelque sorte à la surface; ce sont des méduses qu'on n'avait point vues pendant la journée, des poissons, des crustacés. Ces pêches de nuit au chalu de surface ont été extrêmement fructueuses.

L'*Hirondelle* n'a point navigué, à proprement parler, dans ce qu'on appelle la *mer des sargasses*, au milieu de ces goémons flottants arrachés aux côtes des Antilles, entraînés par les courants et qui viennent dans le milieu de l'Atlantique se grouper comme au centre d'un immense tourbillon. Ayant perdu leur attache à la roche, à laquelle cependant il semblerait qu'elles n'empruntent rien, ces plantes devenues flottantes n'ont plus leur apparence première, elles changent de forme en même temps que d'existence. Elles deviennent le refuge d'une multitude d'animaux qui ne les quittent plus. Chaque touffe de sargasse ramassée de l'eau est une bonne prise pour le zoologiste qui trouve là des crustacés, des mollusques et même des poissons qu'il chercherait vainement dans les eaux libres.

Aux Açores, le prince Albert et M. de Guerne ont étudié les seules eaux douces des îles, les lacs des cratères. L'archipel des Açores est un produit des feux souterrains. Elles ont surgi un beau jour au milieu des flots. Quelques-unes ne sont qu'un cratère immense. On monte jusqu'au plus haut sommet de l'île, et on arrive à l'orifice d'un trou large de plusieurs kilomètres, profond de deux ou trois cents mètres et dont les parois sont taillées presque à pic, si bien que la descente dans cette fosse n'est pas toujours sans péril. Par places, la muraille est à peu près verticale, et c'est par des sentiers de chèvres qu'on arrive au fond de ces cirques grandioses. Dans quelques-uns, d'accès plus faciles, on trouve des villages; au fond de presque tous, des lacs d'eau douce dont la faune offre un intérêt spécial, puisqu'elle a été certainement apportée là depuis des temps relativement modernes, si on les compare à l'âge de nos continents.

Cette faune a été, de la part du prince Albert et de M. de Guerne, l'objet d'une étude spéciale. Elle s'est trouvée, ce qu'on pouvait prévoir, assez semblable à celle des lacs du nord de l'Europe et même de la Suisse. Cela s'explique fort bien. En effet, toutes ces eaux sans communication entre elles ont dû être ensemencées de la même façon, soit par les grands courants atmosphériques, soit par des germes accidentellement transportés par les oiseaux aquatiques. Beaucoup de petits crustacés en particulier se reproduisent d'une belle saison à l'autre, par un œuf spécial pondu à l'automne et se développant seulement au printemps suivant : on l'appelle, à cause de cela, « œuf d'hiver ». Cet œuf, toujours fait pour résister aux causes de destruction, est enveloppé d'une coque dure, il supporte bien la dessiccation, il s'atta-

che parfois facilement aux corps étrangers; si le corps étranger est la plume d'un oiseau aquatique, il pourra très bien arriver que l'œuf pondu dans un lac donne naissance à l'être qui doit en sortir dans un autre lac fort éloigné. Toujours, au-dessus du lac de Genève, volent des troupes de mouettes. Ces mouettes ne sont point fixées aux beaux rivages d'Ouchy ou de Vevey, elles reviennent constamment à la mer, elles peuvent en moins de quinze jours de vol être à Genève, à la pointe d'Espagne, aux Açores et transporter avec elles, comme nous le disions, l'œuf d'hiver de quelque crustacé; deux œufs d'hiver ainsi jetés dans des eaux nouvelles, c'est tout un peuple qui va naître.

Nous ne prétendons nullement que les petits crustacés d'eau douce des Açores y soient venus de la sorte. Pour les lacs d'Europe, des considérations qu'il serait trop long de développer ici, semblent indiquer que les oiseaux ont dû jouer un rôle, mais il a probablement été toujours fort secondaire, et c'est le vent qu'il faut regarder comme le grand facteur du peuplement des eaux isolées.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — A l'occasion de l'Exposition, la Société d'horticulture de Cannes et de l'arrondissement de Grasse ouvre un concours sur l'emballage des fleurs d'exportation, et spécialement sur le mode d'emballage le plus propre à assurer la conservation des fleurs jusqu'à destination où elles n'ont pu encore parvenir. Une commission spéciale a été nommée pour contrôler les expériences qui seront faites.

— On nous a refusé à plusieurs reprises des pièces de 5 francs suisses, sous prétexte que la femme était assise ou debout.

Nous avons dit dans un de nos précédents numéros, que toutes les pièces de 5 francs suisses étaient bonnes.

De nombreuses réclamations continuent à être adressées, paraît-il, aux comptables des deniers publics au sujet de ces malheureuses pièces.

Une bonne fois pour toutes, l'Administration donne avis au public que la Suisse faisant partie de l'Union monétaire, les pièces de 5 francs suisses sont admises sans distinction de millésime et sans limitation de quantités.

Nice. — La société des Courses de Nice vient d'arrêter les dates de nos courses, qui sont ainsi fixées : première journée, jeudi 19 janvier ; deuxième journée, dimanche 22 janvier ; troisième journée, jeudi 26 janvier ; quatrième journée, dimanche 29 janvier. Le grand prix de Monaco, 20,000 francs, sera couru la première journée.

Menton. — La tempête qui a sévi dans la journée d'hier et cette nuit sur notre littoral, a causé à Menton un accident maritime dont les conséquences auraient pu être funestes.

Le brick corse *Elisa*, de 350 tonneaux, capitaine Ricardone, venant de Sagone, avec un chargement de charbon de bois, s'est échoué, vers 7 heures du soir au milieu de la jetée. Ce brick avait relâché à Calvi, et en était reparti dimanche à 7 heures du matin, à destination de Marseille. Le vent lui ayant manqué, il était en relâche dans le port.

On attribue le sinistre à la violence des courants et à la grosse mer. L'équipage, composé de huit hommes, y compris le capitaine et le mousse, a été sauvé et recueilli par les douaniers. Un matelot nommé Vincent Videll a été légèrement blessé. Quant au bâtiment, on le dit perdu.

Gènes. — On mande de cette ville :

« Les pluies persistantes de ces jours-ci ont fait de sérieux dégâts le long de la Rivière de Ponent. Plusieurs pont menacent ruine.

« A proximité de la gare de Noli, à la suite de l'infiltration des eaux, une maison en réparation menace de s'écrouler sur le chemin de fer ; on a, par précaution, ralenti la vitesse de tous les trains provenant de Savone et de Vintimille. »

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Ainsi que je vous le faisais tristement pressentir, le scandale soulevé, au nom de ces bonnes intentions dont l'enfer est pavé, sous prétexte de décorations,

plutôt encore offertes que vendues, a fait tache d'huile et en est arrivé à éclabousser des personnalités que le plus élémentaire souci de la dignité publique commandait de laisser hors du débat. Nul ne saurait dire maintenant les conséquences que peut avoir cette lamentable aventure dont aurait eu si facilement raison au début un peu de sang-froid et de tact. Cette situation est fort pénible et remplit de patriotiques appréhensions le cœur des bons citoyens. Si elle fait, en effet, les affaires du reportage, qui s'en donne à plume que veux-tu à son propos, elle ne fait guère celles du pays, et c'est cependant là l'essentiel à viser. On se demande où va une nation qui transforme le parlement en une loge de concierge, qui fait de la presse une M^{me} Gibou toujours sur ses ergots, et d'elle-même une corneille sans cesse en train d'abattre des noix ? Le prince de Metternich l'a bien dit : le gâchis n'est pas une forme d'état social, et pourtant il n'en gouverne pas moins le monde.

La mort ajoute sa part, sans relâche, à toutes les tristesses qui surchargent notre temps. Entre autres individualités distinguées, elle a emporté, cette semaine, le général de Courcy et le poète Jules Lacroix. M. de Courcy, qui avait dû subir une opération à la suite d'un mal contracté au Tonkin, a succombé tout à coup étouffé par un caillot de sang, alors qu'on le croyait en pleine voie de guérison. Il était né en 1827, à Orléans, et sa carrière, depuis sa sortie de Saint-Cyr, a été des plus actives et des plus brillantes. On le voit tour à tour se distinguant en Crimée, en Italie, au Mexique, à toutes les batailles de la campagne de l'Est, en 1870. Envoyé au Tonkin, sur sa demande, comme commandant en chef, il déploie dans l'affaire de Hué une bravoure qui restera mémorable dans l'armée.

La bravoure, telle était la qualité maîtresse du général de Courcy et il en donna une preuve dans une occasion bien curieuse et peu connue. Il avait été envoyé au Caucase pour suivre les opérations du grand-duc Michel, pendant la guerre turco-russe. A l'attaque de Kars, M. de Courcy ne pouvant s'en tenir plus longtemps à un rôle platonique, emporté par la fièvre de la guerre, tire son épée et donne l'assaut avec les troupes du Czar. Vous voyez d'ici l'effet et l'enthousiasme dans l'armée russe. L'empereur se faisant l'interprète du sentiment de ses soldats, récompensa M. de Courcy par la croix de Saint-Georges.

De son mariage avec M^{lle} de Goyon, le général laisse un fils, sous-lieutenant au 14^e dragons. Vice-président du Jockey-Club, il se faisait un plaisir d'y présenter chaque hiver toute une fournée de jeunes officiers et jouissait au cercle d'une autorité très grande. Il était un assidu de la table de bezigue, et bien souvent son nom reviendra là dans les conversations non moins que dans la salle dite du *Camp de Châlons*.

Jules Lacroix, frère du regretté bibliophile Jacob, aura survécu deux ans à peine à l'incomparable compagnie qui avait été la consolation et l'orgueil de sa vie. J'ai eu trop souvent ici l'occasion de vous entretenir de ses mérites comme écrivain, de ses qualités comme homme privé pour y revenir aujourd'hui. C'était l'alliance de l'âme la plus loyale et la meilleure avec l'esprit le plus élevé et le plus orné. Comme poète dramatique, il laisse au répertoire du Théâtre-Français et de l'Odéon deux œuvres : *Œdipe-Roi*, à laquelle l'Académie Française accorda un prix de dix mille francs, et *Macbeth* qui garderont à jamais sa mémoire de l'oubli. Comme homme, son souvenir reste associé à celui de la femme d'élite qui avait fait de son salon de la rue d'Anjou un des centres de réunion les plus chers aux causeurs choisis de ce temps et qui aura sa place, en belle page, dans l'histoire de la société française en notre siècle.

M. d'Albareda le sympathique représentant de l'Espagne à Paris quitte son poste d'ambassadeur pour prendre celui de ministre de l'intérieur à Madrid. Il aura pour successeur M. Léon y Castillos dont il prend lui-même le portefeuille. Marié à une des plus charmantes femmes de la société madrilène, le nouvel ambassadeur fera certainement de l'hôtel de la rue Saint-Dominique, un foyer d'hospitalité très apprécié par le beau monde français. D'autre part, lord Lytton prendra possession de l'ambassade d'Angleterre le mois prochain.

Les cinquantenaires sont de plus en plus à la mode. Au château de Courtalain, dans l'Eure-et-Loir, le marquis et la marquise de Gontaut-Saint-Blancard ont fêté, vendredi, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis, le cinquantième anniversaire de leur mariage. Sœur du prince Gontran de Bauffremont-Courtenay, petite-fille du feu duc Charles de Montmorency, la marquise de Gontaut Saint-Blancard, qui n'a que soixante-huit ans, jouit d'une très grande, très légitime et très sympathique autorité dans l'aristocratie française.

Au Palais, c'est le cinquantenaire de l'inscription au barreau de M^e Rousse, membre de l'Académie française, qu'on s'apprête à fêter. Une médaille commémorative sera offerte par le conseil de l'ordre à l'éminent avocat, et un banquet terminera la célébration de cet anniversaire, où les langues, je n'ai pas besoin de vous le dire, feront merveille au dessert en l'honneur du héros du repas.

J'aurais encore à vous annoncer l'inauguration d'une statue de Voltaire dans une mairie de Paris. C'est un mal périodique et qui demeure incurable. Il s'agit, cette fois, d'un Voltaire adolescent. Au train où vont les choses, tous les arrondissements de la capitale auront bientôt leur Voltaire, en bronze ou en marbre, à tous les âges et sous toutes les faces. Quand les mairies auront été pourvues, ne doutez pas que le bureau des Nourrices soit à son tour doté d'un Voltaire en maillot. On ne saurait s'y prendre trop tôt pour montrer les bons modèles aux jeunes générations !..

BACHAUMONT.

FAITS DIVERS

Le 1^{er} novembre, une grande cérémonie a eu lieu au Vatican. Le Saint-Père a solennellement promulgué divers décrets relatifs à des béatifications. Parmi ces décrets, l'un concerne le bienheureux abbé de Lassalle, l'illustre et vénéré fondateur de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes.

Par arrêté du ministre des travaux publics de France, la compagnie de l'Ouest est autorisée à faire circuler des trains légers sur les lignes de son réseau.

Les voitures de ces trains ne pourront dépasser le nombre de six ; elles seront manœuvrées par un personnel aussi restreint que possible.

Des arrêts facultatifs, pour prendre et laisser des voyageurs sans bagages et sans chiens, pourront être établis sur chaque ligne et sur des points déterminés, dans l'intervalle des stations existantes.

Découverte archéologique.

Près de Marino (Italie), dans une propriété de MM. Vitali, sur la rue Appia, on vient de mettre au jour une superbe statue en marbre d'un travail dans le goût grec.

Les archéologues croient que cette statue pourrait représenter Julie, la fille de Titus Vespasien.

L'espèce humaine n'a pas seule le privilège de fournir des centenaires. Plusieurs oiseaux ont la prétention d'atteindre aisément l'âge respectable qui sert à la gloire de M. Chevreul. Parmi les candidats au prix de longévité, dit le journal *l'Eleveur*, il faut d'abord citer l'aigle, le cygne et le corbeau, qui vivent facilement au delà de cent ans. Le perroquet, ainsi que le héron, se contente de devenir sexagénaire ; l'épervier ne dépasse pas la quarantaine ; c'est aussi l'âge atteint par l'oie et le pélican. Le paon vit 25 ans, le pigeon 20, la grue 24, le linot 25, le chardonneret 15, l'alouette 13, la fauvette à tête noire 15, le merle 12, le serin 24, le faisán 15, la grive 10, le coq 10, le rouge-gorge 12, le roitelet 3.

Le Japon est dans le mouvement. On sait que les progrès de l'électricité se poursuivent dans tous les pays du monde : notamment, il vient de se créer à Tokio (Japon) une Société de lumière électrique, au capital d'un million de francs. Cette compagnie se propose d'établir dans la ville cinq stations centrales ; elle doit, en outre,

installer et entretenir l'éclairage du palais impérial avec 3,000 lampes à incandescence et 100 lampes à arc.

Le mouvement d'émigration des Islandais vers le nord-ouest de l'Amérique s'est grandement accéléré cette année à la suite de la détresse qui régnait dans l'île de Javes et de glaces. La détresse en Islande a été horrible. L'herbe a manqué presque entièrement aux troupeaux, qui ont péri faute de nourriture; et, pour mettre un comble à la misère, une épouvantable tempête de neige s'est abattue sur le pays le 19 mai dernier, et a continué jusqu'au 24. Cette tempête était si violente que les pins sont maintenant ensevelis dans les neiges, sans parler des moutons et des bestiaux qui ont été ensevelis vivants. Quelques centaines d'Islandais sont déjà arrivés au Canada; on en attend, dit-on, des milliers: ce qui serait énorme pour une île qui n'a guère que 72,000 habitants.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables:

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles

L'ADMINISTRATION.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

PROGRAMME des

CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES offerts par L'ADMINISTRATION DES BAINS DE MONACO (Première série)

Samedi 10 décembre 1887

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 25 mètres. PRIX D'OUVERTURE. — 500 francs, ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30% sur les entrées; 20% au troisième. — 5 pigeons: 1 à 24 mètres; 1 à 25 mètres; 1 à 26 mètres; 1 à 27 mètres; 1 à 28 mètres. Barrage à 29 mètres.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 francs chaque. — 1 pigeon.

Mardi 13 décembre

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 25 m. 1/2. PRIX DE DÉCEMBRE (Handicap). — 500 francs, ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30% sur les entrées; 20% au troisième. — 5 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

Jeudi 15 décembre — POULES

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 7 au 13 novembre 1887

CANNES, b. Reine des Anges, fr., c. Fornéro, sable. ID. b. Deux-Innocents, fr., c. Arnaud, id. ID. b. Trois Frères, fr., c. Castel, id.

Départs du 7 au 13 novembre

CAGLIARI, b. Maria Italia, ital., c. Castagnola, fûts vides. SAN REMO, brick-goëlette Cattarina, ital., c. Bréglino id. CANNES, b. Reine-des-Anges, fr., c. Fornéro, sur lest. ID. b. Deux-Innocents, fr., c. Arnaud, id. ID. b. Trois Frères, fr., c. Castel, id.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco, sise rue du Tribunal, 2

A VENDRE PAR LICITATION

Il sera procédé, le treize décembre mil huit cent quatre-vingt-sept, à neuf heures et demie du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant à Monaco, au Palais de Justice, et par devant monsieur de Lattre, président dudit Tribunal, délégué cet effet, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés, provenant de la communauté de biens ayant existé entre feu monsieur Victor-Louis-Joseph Dorchies, en son vivant propriétaire, demeurant à Paris, et madame Eloise-Désirée Huart, son épouse survivante, propriétaire, demeurant à Paris, sur la licitation que cette dernière, aiant M^e Valentin pour défenseur, en a poursuivie à l'encontre de:

- 1^o Monsieur Alphonse-Cyrille-Edouard Ferlié, négociant, demeurant à Paris;
- 2^o Et monsieur Auguste-Constant-Louis-Joseph Courtray, courtier en grains, demeurant à Douai (Nord), pris au nom et comme administrateur légal de la personne et des biens de: Marguerite-Jeanne-Henriette-Marie-Joséphine Courtray; Et André-Auguste-Joseph Courtray; Ses deux enfants mineurs issus de son mariage avec la dame Jeanne-Adélaïde-Henriette Ferlié son épouse décedée. Copartageants.

DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE

1^o LOT

Une maison sise à Monaco, dans la Condamine, boulevard de la Condamine, numéro 19, désignée sous le nom de Villa Arnold, élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et d'un étage, jardin devant et par côtés; le tout d'une superficie d'environ trois cent dix mètres, confrontant: de l'est, au boulevard de la Condamine; du midi, à la rue Antoinette; de l'ouest, au deuxième lot ci-après; et du nord, au chalet Lefranc; et figurant au cadastre sous le numéro 153 de la section B.

2^o LOT

Une maison sise au même lieu, rue Antoinette, numéro 11 bis, dite Villa Désiré, élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et d'un étage avec un jardin devant. Le tout, d'une contenance de cent vingt mètres, tient du midi à la rue Antoinette; de l'est, à la villa Arnold; de l'ouest, à la maison Lambert, et du nord au chalet Lefranc, et figure sous la même matrice cadastrale qui précède.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à cette vente a été déposé le même jour au greffe dudit Tribunal.

MISE A PRIX

La mise à prix a été fixée à la somme de quarante-cinq mille francs pour le 1^{er} lot, ci 45,000 fr.

Et à celle de quinze mille francs pour le 2^e lot, ci 15,000 fr.

Fait et rédigé par moi, défenseur poursuivant, à Monaco, le onze novembre mil huit cent quatre-vingt-sept.

(Signé) L. VALENTIN.

Enregistré à Monaco, le quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-sept, 1^o 7, v^o case 4. Reçu un franc.

(Signé) RAISSEQUIER.

VENTE PAR SUITE DE FAILLITE

Il sera procédé, le mardi vingt-deux novembre mil huit cent quatre-vingt-sept, à deux heures de l'après-midi, à la vente aux enchères publiques des effets mobiliers et marchandises dépendant de la faillite du sieur Cayron, restaurateur à Monte Carlo.

Les objets à vendre consistent en tentures et tapisseries riches, comptoir, glace, bureau-ministre, argenterie, cristaux, lingerie, ustensiles de cuisine grandioses, vins fins, etc., etc.

Le tout sera vendu et adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur, dans le local du Café Riche, sis à Monte Carlo, avenue des Spélugues, et à la réquisition de M. Auguste Cioco, syndic définitif de ladite faillite.

Le prix sera payé comptant avec le 5% en sus pour les frais.

Les personnes qui désireraient acquérir en bloc les objets mobiliers et marchandises garnissant le Café Riche devront en faire l'offre audit Syndic jusqu'au 22 novembre prochain, à 9 heures du matin.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions, S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

BAZAR

MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Marquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetteries du Pays — Roulette et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fume-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

OUVERT toute l'ANNÉE **LA RÉSERVE** OUVERT toute l'ANNÉE Située sur la plage du Canton

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOULLABAISSE, DINERS SUR COMMANDE

LANGOUSTES ET COQUILLAGES

Une Institutrice française désireait donner des leçons à domicile

S'adresser rue de Lorraine, 20, à Monaco.

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS

ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et Ventes de PIANOS

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris

Sommaire du n^o 49, 9^{me} année:

Art et chiffons, par Frivolina, dessin de G. de Billy. — Gazette héraldique. — Colette, par Louise Morillot dessin de Hy. La chasse, dessin et légendes de Clermont Galleranda. — L'Arlésienne, par B. Colonna de Cesare. — La dernière goutte, dessin original de Geoffroy. — Feuilles volantes d'Abasia, par Henri de Montaut. — Chronique mondaine, par Montjoye. — A travers les théâtres, par Vert-Vert. Chronique financière, par Bonconseil.

Monaco. — Imprimerie du Journal de Monaco 1887

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire: 65 mètres)

Novembre.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)								
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
8	754.3	755.2	755.2	757.2	758.2	11.4	12.2	12.4	10.2	10.6	74	S O modéré	Beau	
9	59.2	59.3	59.4	59.4	58.2	11.8	14.4	12.4	11.4	10.7	78	id. id.	Couvert, pluie	
10	57.2	56.1	56.2	55.5	55.7	12.2	13.4	13.4	10.7	10.8	65	N N O modéré	Beau	
11	54.7	52.8	53.2	54.2	54.4	11.1	13.2	13.2	11.2	10.4	75	S id.	id.	
12	55.6	56.5	56.1	58.2	58.8	12.2	14.3	14.3	12.3	10.8	57	N O puis O modéré	id.	
13	61.6	61.5	61.7	61.9	62.2	12.2	14.4	14.4	13.2	10.6	63	S O id.	id.	
14	57.9	55.1	52.3	52.4	52.2	11.2	12.2	11.6	11.7	11.8	85	N N E id.	Couvert, pluie	
DATES		8	9	10	11	12	13	14						
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	14.8	16.2	14.1	14.6	14.4	15.3	12.6					
		Minima	9.6	10.2	9.6	10.2	10.2	10.8	11.2					

Pluie tombée: 4^{mm} 25